

## Procédure pour effectuer votre inscription administrative en LICENCE 1 – 2024/2025 sur la plate-forme TAIGA

Pour procéder à votre inscription administrative :

- cliquez sur le lien suivant : <https://etudiant.archi.fr/taiga/etd/index.php?ce=stet>

et sélectionnez « ENSA Saint Etienne ». Vous accédez à cette page :



- Entrez le login (utilisateur) : prenom.nom (en minuscules) que vous avez reçu sur votre boîte personnelle

- Cliquez sur "envoi mot de passe". Voici le mail que vous allez recevoir 📧

Mr ou Mme....,

Votre identifiant : prenom.nom

Votre nouveau mot de passe : xxx

Ce message vous est envoyé suite à une demande de réinitialisation du mot de passe. Si vous n'avez pas effectué cette demande, veuillez simplement ignorer ce message.

Pour que le nouveau mot de passe soit pris en compte, vous devez l'activer en cliquant sur le lien suivant :

→ [activer le nouveau mot de passe](#)

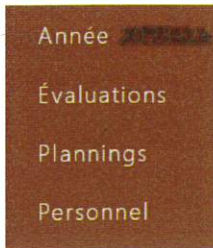
Vous pourrez dès lors utiliser ce nouveau mot de passe.

Ce lien est valide pendant une heure à partir de sa réception, et ne peut pas être réutilisé.

- Reconnectez-vous avec votre identifiant et votre mot de passe provisoire

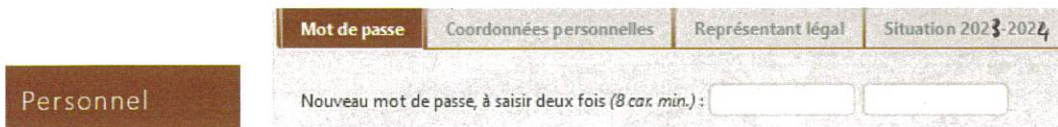


- Vous accédez à la page suivante :



- Vérifiez, en bas à gauche, que vous êtes positionné-e en 2024/2025

- Cliquez sur :



- Modifiez éventuellement votre mot de passe ; ce mot de passe vous permettra d'imprimer vos certificats de scolarité lorsque le service scolarité aura validé votre inscription.

- Indiquez votre numéro de portable et votre adresse sur Saint Etienne ; ne rien indiquer si vous n'en avez pas encore.

PERSONNEL → DONNÉES PERSONNELLES

Mot de passe | Coordonnées personnelles | Représentant légal | Situation 2023-2024

Civilité, nom, prénom Mme [REDACTED]

Naissance, nationalité Née le 19 juillet 2002 à [REDACTED] (France) — Nationalité Française

Adresse [REDACTED]

Code postal, ville, pays [REDACTED] [REDACTED] France

Téléphone fixe, portable [REDACTED] [REDACTED]

- Renseignez toutes les cases sur le représentant légal (père ou mère)

Mot de passe | Coordonnées personnelles | Représentant légal | Situation 2023-2024

Civilité, nom de naissance, prénoms M. [REDACTED] [REDACTED] [REDACTED]

Adresse personnelle [REDACTED]

Code postal, ville, pays  38000 Grenoble — France  
 38000 [REDACTED] — France

N° de fixe / portable / fax [REDACTED] [REDACTED] [REDACTED]

Courriels [REDACTED] — écrire  
[REDACTED] — écrire

Cat. socio-professionnelle 1 (38) Ingénieur et cadre technique d'entreprise

Cat. socio-professionnelle 2 (31) Profession libérale

- Ainsi que votre situation en 2023/2024 (situation scolaire) en cliquant sur la petite flèche à droite (table déroulante)

PERSONNEL · DONNÉES PERSONNELLES

Mot de passe	Coordonnées personnelles	Représentant légal	Situation 2023-2024
En 2023-2024 --			

- Vous allez procéder maintenant à votre inscription administrative

Année 2023-24 INSCRIPTION EN LIGNE

ANNÉE 2024-25 · INSCRIPTION EN LIGNE

v1.111 Area Trifont

Sélection de la nouvelle inscription

Formation initiale – Licence

- Sélectionnez « formation initiale – Licence »

- Vous devez vous connecter sur le site de la CVEC : <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>

- 1- Si vous n'êtes **pas boursier-e**, payez et imprimez l'attestation
- 2- Si vous **êtes boursier-e**, vous êtes exonéré-e du montant, mais vous devez quand même vous connecter et imprimer l'attestation
- 3- Indiquez le numéro CVEC sur « informations CVEC »

ANNÉE 2022-23 · INSCRIPTION EN LIGNE

v1.111 Area Trifont

#### Informations CVEC - Contribution Vie Étudiante et de Campus

Le décret n°2018-564 du 30 juin 2018 a mis en place une contribution de vie étudiante et de campus (CVEC). Son montant est de **95 euros**. Son paiement est un préalable à votre (ré)inscription administrative. Il fait ensuite l'objet d'une attestation. Même si votre situation (boursier...) vous exonère du paiement de cette contribution, vous devez obtenir une attestation d'exonération sur le site du paiement en ligne.

Pour l'acquitter, vous devez vous connecter sur le site suivant : <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>

À l'issue du paiement de cette contribution, vous devrez renseigner sur Taiga le numéro figurant sur l'attestation.

Veuillez saisir votre numéro d'attestation CVEC valide :  Enregistrer CVEC

Poursuivez l'inscription :

- « 1<sup>ère</sup> année » dans « année de cursus en Licence » correspond à votre année d'inscription
- Cochez la case « boursier-e » uniquement si vous êtes boursier-e
- La case « salarié » ne vous concerne pas.

ANNÉE 2022-23 · INSCRIPTION EN LIGNE

Inscription en « Formation initiale — Licence »

I. Informations générales concernant l'année universitaire 2022-2023

Bonjour,

Vous allez procéder à votre inscription administrative.

~~Le portail est ouvert du 30 août au 5 septembre.~~

Ensuite, sur votre portail, vérifiez que vous êtes bien positionné-e-s en 2022/2023 et choisissez 'inscription en ligne'.

- Sélectionner le cycle 'Licence' ou 'master'

Vous devez obligatoirement indiquer :

- votre adresse et numéro de téléphone,
- inscrire votre numéro d'attestation CVEC
- valider votre inscription en payant par carte bleue.

Je vous rappelle que vous devez envoyer les documents demandés à l'adresse suivante : [inscriptions.licence@st-etienne.archi.fr](mailto:inscriptions.licence@st-etienne.archi.fr) ou [inscriptions.master@st-etienne.archi.fr](mailto:inscriptions.master@st-etienne.archi.fr)

En cas d'absence de documents, votre inscription ne sera pas validée et vous ne pourrez pas récupérer votre certificat de scolarité.

~~Le portail sera fermé le lundi 12 septembre.~~

Cordialement

II. Année de cursus en « Licence » pour 2022-2023

- 1<sup>ère</sup> année  
 2<sup>ème</sup> année  
 3<sup>ème</sup> année

III.  Boursier (j'ai une notification provisoire de bourse)

Salarié

Confirmer et continuer >

- Si vous êtes boursier-e, décochez « droits d'inscription » dans « montants à régler ».

Attention, vous devez obligatoirement être en possession de votre notification de bourses 2024/2025 au moment du paiement et la joindre aux pièces demandées ; dans le cas contraire, nous vous réclamerons le montant immédiatement. Pour tous problèmes, envoyer un mail à : [inscriptions.licence@st-etienne.archi.fr](mailto:inscriptions.licence@st-etienne.archi.fr)

- si vous n'êtes pas boursier-e, cochez « droits d'inscriptions »

IV. Montants à régler pour cette inscription

LIBELLÉ	À PAYER	MONTANT	PAIEMENT ÉCHELONNÉ POSSIBLE
droits d'inscriptions	<input checked="" type="checkbox"/>	373,00 €	
droit d'inscription 1 semestre	<input type="checkbox"/>	227,00 €	
césure	<input type="checkbox"/>	227,00 €	

Les cases grisées sont obligatoires et ne peuvent être décochées, ceci après décision de l'administration.

J'atteste sur l'honneur avoir une responsabilité civile personnelle (cocher cette case est indispensable pour achever la procédure d'inscription).

Valider les montants cochés

- Vérifiez que vous êtes en possession d'une attestation Responsabilité civile et individuelle accident 2024/2025 avant de cocher « j'atteste sur l'honneur... »

- Veuillez procéder au paiement par carte bleue obligatoirement

Le porteur peut être l'étudiant-e, le père, la mère ou tout autre représentant légal

Veuillez vérifier et corriger si besoin les informations du porteur de la carte Bancaire pour les vérifications 3D Secure v2 :

Nom

Prénom

Adresse

Code postal, ville, pays   France

Courriel

Valider les informations du porteur de la carte Bancaire

Coordonnées du porteur de carte:

Anaé Trifont

fr

anae.trifont@st-etienne.archi.fr

Modifier les informations du porteur de la carte Bancaire

Je donne  
mon avis

SERVICES  
PUBLICS+



PAYBOX  
SERVICES

Payer en ligne

Après avoir cliqué, vous serez redirigé vers un site de paiement sécurisé.

Paiement de  
373.00 EUR

ST-ETIENNE.ARCHI.FR

Numéro de carte

Date de fin de validité (MM/AA)

Cryptogramme visuel :

3 derniers chiffres au dos de la carte (?)

<< ANNULER

VALIDER >>



Paybox®

Infos Sécurité

Commerce : France

Votre inscription est terminée.

**Le service scolarité validera votre inscription uniquement si vous avez envoyé tous les documents demandés à [inscriptions.licence@st-etienne.archi.fr](mailto:inscriptions.licence@st-etienne.archi.fr):**

- fiche de renseignements 2024/2025 dûment complétée
- photocopie du diplôme ou relevé de notes du baccalauréat
- photocopie de la carte d'identité
- attestation CVEC
- notification de bourses 2024/2025
- fiche contact d'urgence
- une Photo d'identité obligatoirement en fichier JPEG inférieur à 300 Ko – dimensions 300px X 400px. Attention nommez le fichier : nom\_prénom\_photo.jpeg
- attestation de responsabilité civile et individuel accident 2024/2025

Lors de votre envoi sur le mail citée ci-dessus, merci de bien vouloir nommer vos documents.  
Exemple : nom-renseignement ; nom-CI, nom-bourses, etc...

**A l'issue de la validation, vous pourrez télécharger un certificat de scolarité.**

